## coppe

## PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de bassin Rhône-Méditerranée

Lyon, le 2 4 OCT. 2016

Affaire suivie par : Hélène de SOLERE Service Bassin Rhône-Méditerranée et Plan Rhône
Tél.: 04 26 28 67 26
Courriel: helene desolere a developpement-durable gouy.fr

Le Préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes Préfet du Rhône

à

M. le Président de la CLE du SAGE Ardèche

OBJET: Stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) du bassin de l'Ardèche – TRI d'Avignon – Plaine du Tricastin – Basse vallée de la Durance

Par courrier du 10 août 2016, vous m'avez transmis pour avis le projet de stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) du bassin de l'Ardèche.

Je vous félicite de la qualité des travaux réalisés pour l'élaboration de cette stratégie et plus particulièrement pour l'implication du syndicat – EPTB Ardèche Claire en tant que co-animateur de la stratégie locale. Je tiens à souligner la bonne synergie effectuée avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Ardèche, le Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) d'intention de l'Ardèche et la stratégie locale.

Je prends bonne note du fait que la Commission Locale de l'Eau (CLE) a délibéré lors de sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2015 en faveur de la co-animation de la SLGRI du bassin de l'Ardèche par le Syndicat-EPTB Ardèche Claire et de son pilotage par la Commission « Risque » de la CLE. La direction départementale des territoires de l'Ardèche est par ailleurs le service de l'État désigné pour coordonner l'élaboration, la révision et le suivi de la mise en œuvre de la SLGRI.

Après instruction de la stratégie par les services de la DREAL de bassin, j'émets un avis favorable à cette stratégie qui est conforme à la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et identifie à l'échelle de son périmètre, les mesures qui concourent à la réalisation des objectifs fixés par le plan de gestion des risques d'inondation du bassin Rhône-Méditerranée.

Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Préfét du Rhône

Michel DELPUECH

Copies : Préfecture de l'Ardèche, DDT de l'Ardèche – Service Prévention des risques, DREAL Provence Alpes – Côtes d'Azur